

LA VERTU DE L'IMPÉRATRICE

En gens adroits qu'ils sont, les Orléanistes ont toujours su faire en sorte que les différents membres de la famille des Bonaparte fussent plus ou moins brouillés entre eux. Ils se sont surtout efforcés d'aigrir l'impératrice contre Plon-Plon et Plon-Plon contre elle. On doit admettre, en toute justice, que les Orléanistes ont bien jugé Napoléon III et son cousin Plon-Plon. Celui-ci a toujours été évalué le plus brillant des deux. Ses discours au Sénat ont prouvé, longtemps après, que les Orléanistes avaient eu raison en cela. C'est afin d'éviter que le puissant support d'un tel homme fût assuré à l'empire, que tous les moyens furent employés pour semer la discorde entre l'impératrice et lui. Dès le commencement, pour ainsi dire, le prince essaya de faire perdre à la charmante espagnole l'affection de l'empereur. Mais sa vertu solide, son habileté incomparable, son pouvoir sans bornes sur son mari, rendaient cette tâche presque impossible. Une fois, cependant, il réussit à ébranler la confiance de l'empereur. Toutes les femmes de Paris, ou plutôt de la Cour, étaient occupées d'un charmant et jeune membre de l'ambassade italienne. On remarqua qu'il ne faisait nullement attention aux faveurs que lui prodiguaient les dames de la cour impériale. Il assistait aux fêtes avec un air pensif, sombre et languissant. De suite on murmura qu'il était amoureux de l'impératrice. Plon-Plon entendit parler de cela. Il était tout puissant à l'ambassade italienne. Il fit guetter le comte par un de ses jeunes camarades, et celui-ci découvrit bientôt que le comte avait écrit à l'impératrice, demandant une audience. Dès ce moment on ne perdit jamais le comte de vue. Des espions le surveillèrent nuit et jour. Enfin, on découvrit quelque chose. Un des laquais de l'impératrice alla chez le jeune comte, qui reprit l'air d'un homme heureux. Eugénie lui avait accordé une audience. Plon-Plon alla de suite trouver l'empereur. Napoléon, incrédule mais inquiet, consentit à visiter la partie du palais où se trouvaient les appartements de l'impératrice.

Les Tuileries étaient, dans ce temps, remplies de passages secrets. En quelques instants l'empereur et son cousin furent rendus dans un couloir avoisinant le boudoir d'Eugénie. Un de ses pages annonça le comte de Villetré. Le jeune homme entra radieux. Il se précipita aux genoux de la souveraine et lui baisa la main. Et, tout tremblant, il se mit à lui dire qu'elle lui avait rendu la vie, parce qu'il avait résolu de se suicider si elle avait refusé sa demande. L'impératrice, d'un ton qui ne trahissait ni passion, ni excitation, répondit au jeune homme qu'il était bien imprudent et bien audacieux, qu'il aurait dû se soumettre à une décision qui, craignait-elle, paraissait devoir être finale, que l'empereur avait décidé et qu'elle ne se croyait pas capable de le faire changer d'idée. Le jeune homme protesta qu'une parole d'elle lui donnerait le désir de son cœur. Le jeune comte était amoureux d'une belle Espagnole, une pupille de l'empereur et parente de l'impératrice. Un grand mariage avait été arrangé pour elle ; Napoléon l'avait à cœur, et l'amour du jeune Italien avait été taxé de romanesque et d'absurde. Mais Eugénie, qui avait un faible pour les mariages d'amour, avait laissé soupçonner à la jeune fille qu'elle ne s'opposerait pas aux projets du jeune homme. Et c'était pour plaider sa cause devant l'impératrice elle-même que le jeune homme avait sollicité une audience. Napoléon comprit la scène en un instant et se retira. Et de suite, il se fit annoncer chez l'impératrice, et entra dans la chambre avant que l'amoureux eut eu le temps de se relever.

L'empereur avait bon cœur ; s'approchant du jeune homme, il lui dit en riant : " Eh bien, monsieur le comte, que veut dire tout ceci ? " Plon-Plon était présent, car c'est lui qui raconta la chose à son ami, Emile de Girardin. L'impératrice, un peu émue, raconta toute l'histoire. Napoléon promit de s'intéresser à cette affaire, et le comte se retira au comble du bonheur. Alors, l'empereur, se retournant vers son cousin, lui dit en la présence de sa femme : " Mon cousin, que ceci vous serve de leçon. Rien ne trompe plus que les apparences, excepté la vérité. " L'impératrice comprit-elle ou non l'épigramme ? Plon-Plon ne le dit pas, mais elle lui prouva abondamment par la suite qu'il n'y avait pas entre eux d'amour perdu.

CHOSSES ET AUTRES

L'ouverture de l'Exposition de Montréal a lieu aujourd'hui.

Un nouveau journal se publie à Chicoutimi, le *Saguenay*.

M. J.-P. Lanthier, député de Soulanges, est dangereusement malade.

On a célébré, avec éclat, à Notre-Dame, dimanche, la fête patronale de la paroisse de Montréal.

Le juge en chef de la Cour Supérieure, à Québec, M. Meredith, a obtenu un congé d'une année.

Le marquis de Lorne, la princesse Louise et leur suite sont partis de Chicago le 7 pour San Francisco.

Le cabinet fédéral, à Ottawa, a tenu une séance importante. Des arrangements ont été pris pour mettre l'"Acte du service civil" en vigueur.

M. Duclerc, président du cabinet français a déclaré que les relations de la France avec les autres puissances étaient excellentes.

Monseigneur Lorrain, le nouvel évêque de Cythère, et évêque apostolique de Pontiac sera sacré, dit-on, à Notre-Dame, de Montréal, le 21 courant.

M. Taché, secrétaire privé de l'honorable M. Châtelet, partira le 21 de ce mois pour l'Europe. Il visitera l'Angleterre, la France et l'Italie.

Sir William Ritchie, juge en chef de la Cour Suprême, a prêté serment comme administrateur de la Confédération en l'absence du Gouverneur-Général.

Quelques religieuses du Bon Pasteur de Québec sont allées ouvrir une école à Biddeford, dans l'Etat du Massachusetts. Elles seront sans doute accueillies avec joie par nos compatriotes.

M. Roustan, ambassadeur de France, à Washington, a visité Montréal et Québec la semaine dernière. Ceux qui ont suivi l'expédition française, à Tunis, se rappellent l'attitude digne et ferme tenue par M. Roustan, alors ministre plénipotentiaire à Tunis.

On écrit de L'Assomption que les travaux de l'embranchement destiné à relier le village de L'Assomption au chemin de fer du Nord, à la station de l'Épiphanie, avancent rapidement, sous la direction de M. Roberge. Les travaux seront probablement terminés dans cinq ou six semaines.

Pendant que le prince impérial d'Allemagne passait la cavalerie en revue à Berlin, la police a opéré l'arrestation de deux officiers français d'un grade élevé. Il paraît que ces derniers jouaient le rôle d'espions en Allemagne. Il sera facile à la police française d'user de représailles, et ce ne sera pas le gibier qui fera défaut.

Le 3 courant à Berthier (en bas), comté de Montmagny, M. l'abbé Joseph Bonenfant, prêtre, terminait, après quelques jours seulement d'une cruelle maladie, une vie toute remplie de bonnes œuvres. Il était âgé de 70 ans et demi, avait été curé de cette paroisse pendant trente-six ans et était à sa retraite depuis trois ans.

Un riche Napolitain vient de léguer à la ville de Paris une somme de 18,000 francs, dont la rente doit être partagée chaque année entre "trois jeunes filles honnêtes de Paris, désignées par le sort." Le légataire donne cette somme à la ville de Paris en reconnaissance "des plus belles et plus heureuses années de sa vie qu'il y a passées."

Nous voyons par le journal *l'Assemblée Générale*, de Paris, que la Société du Crédit Foncier franco-canadien a décidé de renoncer au privilège que lui a accordé le Parlement canadien de ne pas accorder de charte semblable à la sienne pendant cinquante ans, à la condition que celui-ci lui donnerait le droit de prêter à plus de 7 par cent.

Le barreau de Montréal a appris avec regret la mort subite de M. T. W. Ritchie, C.R., arrivée il y a quelques jours au lac Memphremagog. M. Ritchie était souffrant depuis longtemps. Il a succombé à une maladie du cœur. Il était âgé de cinquante-cinq ans, et natif de Sherbrooke, d'où il vint s'établir comme avocat à Montréal, en 1860.

La guerre d'Égypte coûtera assez chère, si l'on en juge par le détail suivant : Une seule décharge de la flotte anglaise devant les forts d'Alexandrie coûtait \$1,849.60. C'est à n'y pas croire et pourtant c'est le *Times* qui donne ces chiffres. Quand cela coûte près de \$2,000 pour une seule décharge, on peut juger à quelle somme doit se monter le bombardement pendant une journée.

Dans la correspondance parisienne de M. Hector Fabre, adressée à *l'Événement*, de Québec, nous lisons le passage suivant :

"De chute en chute, l'ex-Père Hyacinthe en est arrivé à tenir une pension de famille. Il nourrit ses pen-

sionnaires de sermons, on s'en doute bien. Après un maigre repas, on est mieux disposé à la philosophie. Il y a loin de la chaire de Notre-Dame à cette table d'hôte, et le grand prédicateur d'autrefois doit avoir une piètre mine, lorsqu'au lieu d'enseigner la vérité, il sert le potage ou le melon."

Le nombre des Canadiens-Français qui reviennent des États-Unis est plus considérable qu'on ne le croirait, cette année. Il y a nombre de paroisses, dans les Cantons de l'Est, qui ont vu rentrer, depuis le printemps, beaucoup de compatriotes émigrés. A La Patrie, par exemple, on compte douze familles de Canadiens-Français des États-Unis qui sont allées s'établir en cette paroisse. Quelques-unes de ces familles y possédaient des terres, les autres en ont achetées, et toutes sont décidées à demeurer en Canada.

En même temps, l'émigration a considérablement diminué, et le mouvement de colonisation devra la faire diminuer encore.

Un terrible incendie a éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, au faubourg St-Roch, à Québec.

Le feu a pris naissance, vers minuit et demi, dans un pâté de maisons, au coin des rues Church et de l'Église, et ce n'est qu'après quatre heures d'efforts qu'on est parvenu à maîtriser les flammes. L'eau manquait.

Les citoyens qui subissent des pertes sont MM. André Picard, photographe, Blais et Cie., marchands de nouveautés, Charles Gagnon, commis, P. Pelletier et Champagne, marchands de nouveautés, Arthur Turcotte, épicière, Charles Auger, entrepreneur-menuisier, et Dolphis Drolet, marchand de draps, sur la rue St-Joseph, et MM. Louis Lacasse, Chambers, ancien maire, et Charles Michaud, notaire.

Les pertes sont considérables.

La loi du mariage dans l'Inde. Trouvé dans un vieux bouquin à reliure de parchemin renfermant les écrits du fils de Bahma :

1o Il n'y a pas d'autre Dieu sur la terre pour femme que son mari.

2o Si son mari rit, elle rira ; s'il pleure, elle pleurera.

3o Si son mari s'absente, elle doit jeûner, coucher par terre et s'abstenir de toute toilette.

4o Si son mari la gronde, elle doit le remercier de ses bons conseils.

5o S'il la bat, elle doit lui prendre les mains, les baiser respectueusement et lui demander pardon d'avoir provoqué sa colère.

6o Si le mari est trompé par sa femme, il peut la brûler, ou la crucifier.

Et voilà ! C'est court—et cependant nous doutons fort que cette loi ait le don de plaire à nos chères lectrices.

Nous extrayons de *l'Univers* le passage suivant du discours que le général de Charette prononça le 19 août au banquet royaliste de Challans, en Vendée :

"..... J'arrive, mes amis, d'un lointain, bien lointain pays, au-delà de l'Océan, le Canada, et là j'ai retrouvé la France, et qui plus est la Vendée.

"Oui, la Vendée avec sa foi chrétienne, avec ses mœurs, sa loyauté, son courage, sa franchise, sa fidélité à toute épreuve ; la Vendée aussi par les liens du sang, par le langage et les traditions de famille.

"Là-bas aussi, j'ai retrouvé des zouaves, et beaucoup ; on dit qu'il y en a partout. (Cris : Vivent les zouaves !)

"J'ai entendu un habitant du pays demander à un zouave en me désignant : "Votre général est un vrai Français-Canadien ?" Je m'approchai de lui et répondis : "Oui, je suis Français-Canadien, car Vendéen je suis." Il me tendit la main et me dit : "Touchez là, mon arrière-grand-père était Vendéen." Une autre fois, c'est le premier magistrat de la ville de Montréal qui insiste pour que je vienne lui faire une visite, afin de me montrer, dans son salon, à la place d'honneur, un tableau représentant le village d'où était venue sa famille. Lui aussi était Vendéen.

"Vous voyez, mes amis, bon sang ne saurait mentir. A plus d'un siècle de distance, à plus de douze cents lieues d'ici, les fils de nos ancêtres sont ce que vous êtes, et comme vous portent haut le nom français." (Bravos enthousiastes.)

Plus de 4,000 Vendéens, hommes et femmes, étaient présents à cette fête.

RÉPONDEZ.—Pouvez-vous trouver un seul cas de la maladie de bright, de diabète, du foie ou des rognons qui ait résisté aux Amers de Houblon ? Interrogez vos voisins et ils vous répondront, eux aussi, qu'il n'y en a pas.

L'ami d'un de nos meilleurs viveurs, s'adressant au domestique, un jeune homme arrivé depuis la veille :

—Monsieur Durandau ?

—Il ne peut pas recevoir.

—Il est malade ?

Le domestique, du ton le plus naturel :

—Non, monsieur... Il est soûlé !